

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12113**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle pluri média

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n°12	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle pluri média intervient dans le domaine de la communication et de la chaîne graphique.

Ses compétences artistiques et techniques sont exploitées pour participer à la réalisation, finaliser et contrôler numériquement des projets de communication multi supports inhérents au domaine de la communication graphique : illustration 2D/3D, animation multimédia, web design, affiche, communication d'entreprise et institutionnelle presse magazine et quotidienne, édition, publicité, signalétique, identité visuelle.

A l'aide des logiciels spécifiques de mise en page, de dessin vectoriel, de traitement de l'image, d'animation, de conception web et une bonne connaissance des périphériques, il assure tout ou partie de l'élaboration de documents numériques destinés à être imprimés ou diffusés sur tous supports multimédia.

Il est amené à réaliser des croquis d'intention, des illustrations préparatoires à l'aide des techniques traditionnelles (dessin) à partir des préconisations élaborées par des designers graphiques.

Par sa culture, sa sensibilité esthétique et son sens des responsabilités, il peut aussi être sollicité pour engager une réflexion créative partagée et être ainsi amené à proposer des axes de recherche ou des pistes de conception de projets de communication.

Il est amené à travailler essentiellement en équipe.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Agences de communication,
- Studios de création et d'exécution graphique,
- Studios graphiques intégrés professionnels et associatifs,
- Maisons d'édition,
- Presse.
 - Maquettiste,
- Agent d'exécution graphique,
- Infographiste 2D, 3D,
- Assistant de conception PAO,
- Opérateur graphiste multimédia.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1306 : Prépresse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- * Étude d'un produit de communication
- * Étude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication
- * Évaluation de période de formation en milieu professionnel
- * Élaboration d'un projet de communication visuelle
- * Réalisation PAO
- * Soutenance d'un dossier de travaux professionnels
- * Économie-gestion
- * Prévention-santé-environnement
- * langue vivante
- * français
- * histoire-géographie-enseignement moral et civique
- * mathématiques
- * sciences physiques et chimiques

* arts appliqués et cultures artistiques

* éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U11 Étude d'un produit de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décoder les données - Décoder et analyser des données opératoires et de gestion - Collecter et traiter des données - Organiser des données
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U2 Étude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager et approfondir les différents enjeux des données
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U31 Évaluation des périodes de formation en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des démarches - Établir la communication avec tout partenaire - Transmettre des données
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U32 Élaboration d'un projet de communication visuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des solutions graphiques - Comparer et choisir des solutions - Mettre au point les prémaquettes
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U33 Réalisation PAO	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les déclinaisons de la prémaquette retenue - Réaliser les maquettes demandées - Exécuter l'ensemble des documents définitifs - Organiser et gérer un poste de travail
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U34 Soutenance d'un dossier de travaux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter des projets de communication visuelle
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U35 Économie gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle - Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U36 Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U 12 Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U13 Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U4 Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U51 Français	- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique	- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U6 Arts appliqués et cultures artistiques	- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques
Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 12113 - UNITÉ U7 Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi
Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 12113 - LV Facultative	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°17 de la fiche n° 12113 - EPS facultative	- Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°18 de la fiche n° 12113 - Mobilité (facultative)	- Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem.
Après un parcours de formation continue	X	Idem.
En contrat de professionnalisation	X	Idem.
Par candidature individuelle	X	Idem.
Par expérience dispositif VAE	X	Idem.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D.337-51 à D.337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté ministériel du 26 avril 2011, portant création du baccalauréat professionnel Agencement de l'environnement architectural. Première session d'examen en 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Relet du Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Artisanat et métiers d'art option : communication graphique